

VIVRE À GENÈVE



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 54
FÉVRIER 2014

VILLE DE
GENÈVE



La Ville reçoit un « Lièvre d'argent » pour la place du Vélodrome



Pour la deuxième fois, la Ville a reçu l'un des plus prestigieux prix d'architecture décernés en Suisse.

Le 3 décembre dernier à Zurich, la Ville de Genève a remporté le « Lièvre d'argent » pour le nouvel aménagement de la place du Vélodrome, à la Jonction, dans la catégorie « paysagisme ».

Il s'agit d'un des plus prestigieux prix d'architecture décernés en Suisse. Chaque année, la revue suisse *Hochparterre*, référence incontournable en matière d'architecture et de design, récompense les meilleurs projets dans les domaines de l'architecture, du paysagisme et du design et attribue un « Lièvre d'or », un « Lièvre d'argent » et un « Lièvre de bronze » pour chaque catégorie.

Un « Lièvre d'Or » déjà en 2012

Le nouvel aménagement de la place du Vélodrome, inauguré en septembre 2012, est un projet qui a été conduit par l'architecte-paysagiste Pascal Heyraud, en collaboration avec Raphaël Nussbaumer, architectes sàrl. C'est la deuxième fois que la Ville de Genève se voit at-

tribuer un prix par *Hochparterre*, le précédent, un « Lièvre d'or », ayant été décerné en 2012 à l'aménagement de la plaine de Plainpalais.

Reconquérir des espaces de quartiers

La place du Vélodrome est certes un espace plus modeste en taille, mais elle est représentative d'une politique de reconquête des espaces de quartiers. La Ville souhaite, en effet, faire la preuve que des interventions relativement simples peuvent contribuer à ce que les habitants se réapproprient les lieux concernés et leur redonnent un usage au quotidien.

En ce sens, le nouvel aménagement de la place du Vélodrome apporte une réelle plus-value à ce coin du quartier de la Jonction. Pour autant, cela n'excluait pas d'apporter un soin particulier à l'architecture, notamment pour la rampe hélicoïdale, qui est rapidement devenue l'emblème de ce lieu. La transformation de la place du Vélodrome a consisté à créer une allée piétonne devant l'immeuble, où s'avanc

aparaissant une contre-route bordée de places de stationnement.

Améliorer la qualité de vie

Cette allée, en béton teinté d'aspect rugueux, crée un dégagement agréable devant les entrées et les arcades. Les cafés et restaurants y disposent de belles terrasses.

Sous les arbres, un revêtement minéral a été mis en place et des bancs ont été installés. Plusieurs mâts d'éclairage ont aussi été implantés sur la place, qui ne bénéficiait pas de lumière auparavant. Tant l'allée que la partie centrale sont ainsi illuminées, ainsi que les halls d'entrée des immeubles et la rampe hélicoïdale.

Cet aménagement a été réalisé en lien avec la construction du tram Cornavin-Onex-Bernex. En effet, la Ville a souhaité revaloriser certains espaces publics situés dans les quartiers traversés par le tram, pour améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants.